

19 février 2009

## La concurrence n'est pas le « laissez-faire » (1ère partie)

*Quand on n'a pas une Rolex à cinquante ans, on a raté sa vie.  
Jacques Séguéla – Imposteur sans talent – février 2009.*

Il y a, dans les discussions de tous les jours, dans les medias et dans les débats politiques, une source permanente de confusions et de quiproquos dus à une série d'amalgames trompeurs. C'est notamment le cas dès lors que l'on évoque les notions très générales, abstraites, donc « faciles », comme le « [capitalisme](#) », l'« économie de marché », le « libéralisme », le « libéralisme économique » ou encore l'« ultralibéralisme ». Bien souvent, ces notions sont purement et simplement considérées comme synonymes, ce qui est simplement faux et ne peut qu'aboutir à des incompréhensions et à des dialogues de sourds.

C'est ainsi par exemple que Jacques Chirac, lors d'un débat précédent le référendum sur le projet de Traité Constitutionnel européen (29 mai 2005), avait expliqué à des « Jeunes », en direct et à la télévision, qu'il fallait voter « *Oui !* » car c'était, affirmait-il, le seul moyen de protéger l'Europe et la France de l'ultralibéralisme. Cependant, au cours de cette même campagne, la « *Gauche* », en l'occurrence l'« *extrême gauche* » et une partie du Parti Socialiste qui subitement se rappelait qu'elle était de « *gauche* », appelait à voter « *Non !* », car c'était, disaient ses leaders, le seul moyen de protéger l'Europe et la France de... l'ultralibéralisme.

Il faut ajouter à ces notions générales et floues de « *capitalisme* », d'« *économie de marché* », de « *libéralisme* », etc., deux notions omniprésentes dans les medias et qui sont, elles aussi, source de confusions, tant elles se trouvent toujours assimilées l'une à l'autre. Il s'agit de la notion de « *concurrence* » d'une part, et, d'autre part, de ce que l'on appelle le « *Laissez-faire* ».

Pour le « *grand public* » et les medias en général, la « *Concurrence* » est généralement synonyme de « *Loi de la jungle* », de « *Loi du plus fort* », de « *Non intervention de l'Etat* », en bref d'« *Absence de règles* », permettant ainsi aux intérêts privés de s'exprimer en totale liberté, pour le meilleur, rarement, et pour le pire, presque toujours.

Or cette vision d'une économie totalement livrée à elle-même ne correspond pas du tout, mais alors vraiment pas du tout à ce que les économistes et les hauts fonctionnaires des Institutions Internationales « *ont en tête* », quand ils nous parlent de la « *Concurrence* » et de ses bienfaits, que ce soit dans les Manuels d'Economie ou dans les Grands Traités européens, dont le but affirmé est, précisément, d'instaurer en Europe une « *concurrence libre et non faussée* ». Car cette vision courante de la « *Concurrence* » comme une économie « *sans règles* », correspond bien davantage à la notion de « *Laissez-faire* », expression qui finalement est très parlante, se suffit à elle-même, et qui renvoie plutôt à ce que d'aucuns appellent l'« *ultralibéralisme* ».

Il est donc très important, pour s'y retrouver, de savoir que **pour les économistes, la « Concurrence » n'a rien absolument rien à voir avec le « Laissez-faire »**, avec une forme d'«

*ultralibéralisme* » donc, bien au contraire. Et s'il est important de le savoir, c'est entre autres parce que les idées des économistes ont toujours, quand même, une influence certaine sur ceux qui nous gouvernent.

Pour les économistes, une économie concurrentielle reposant sur une « vraie » concurrence, une « **concurrence pure** », c'est d'abord bien sûr, une « *économie de marché* ».

Une « **économie de marché** », c'est une économie où les décisions de produire, d'embaucher, de travailler, de consommer, d'investir et d'épargner sont prises par des individus a priori libres, en totale indépendance, et n'agissant que dans le but d'optimiser leur propre satisfaction, soit comme producteur (un profit le plus élevé possible), soit comme consommateur (une jouissance la plus grande possible). En bref, une « *économie de marché* » est une économie décentralisée.

A partir de là, la « **Concurrence** », c'est l'organisation des marchés, de tous les marchés (marchés de biens, marché du travail, marchés financiers), telle **qu'aucun individu**, aucun groupe, aucune entreprise, n'a de pouvoir, **ne peut imposer sa loi aux autres**. Cela veut dire en particulier deux choses.

D'abord que sur un marché donné, **nulle entreprise ne peut imposer** son produit, ni la quantité de produits qui sera proposée aux acheteurs, ni, surtout, **le prix** de vente du produit en question. En outre, quand il y a « *Concurrence* », la **liberté d'entrée** sur un marché quel qu'il soit est totale : rien ne peut empêcher une nouvelle entreprise de venir concurrencer celles qui sont déjà en place, de même que rien ne doit empêcher un consommateur d'avoir accès, comme les autres, au produit qu'il souhaiterait se procurer.

D'où, ensuite, la garantie, si les conditions précédentes sont réunies, que personne ne disposera de « **rente de situation** ».

Cela veut dire par exemple que si vous exercez une profession donnée, dans un secteur donné, vous et vos semblables ne pourrez empêcher quiconque de venir vous concurrencer, de tenter de « *prendre* » une partie de votre clientèle (sous réserve bien sûr, pour certaines professions, de disposer des qualifications nécessaires). Si, au contraire, vous pouviez le faire, si, dit autrement, vous disposiez d'un « **monopole** » sur le métier en question, vous seriez alors libre de fixer le prix de vente du bien ou du service que vous produisez au niveau qui vous arrange, par exemple 100 euros, pourvu que la clientèle vous suive. Cependant, l'arrivée d'un ou plusieurs concurrents aura de grandes chances de faire que le prix du produit baisse, par exemple à 60 euros. Il est clair que cela ne vous ferait pas particulièrement plaisir, parce qu'en l'occurrence, vous perdriez la « *rente* » dont vous disposiez juste que là, que l'on peut estimer à (100 – 60) euros, soit 40 euros.

Ce simple exemple laisse entrevoir l'idée **qu'une véritable concurrence a fondamentalement pour but de faire baisser les prix**, notamment partout où il existe des personnes, des groupes, ou des entreprises, qui peuvent imposer leur loi en général, et leur prix en particulier. Bref, la « *Concurrence* » a pour but de faire disparaître les « *rentes de situations* » de toutes sortes.

On comprend aussi qu'en théorie, la « *Concurrence* » vise, à l'arrivée, à faire en sorte que le grand **bénéficiaire du jeu des marchés** soit **le consommateur**, parce qu'elle aboutit finalement à la fois à une plus grande quantité de biens et de services disponibles et ce à un prix le plus bas possible.

Au total, un économiste « *normal* » (« *normal* » car « *normalement* » formé, à l'université, aux programmes « *normaux* » en vigueur aujourd'hui) commencera par vous rappeler que le **problème** ultime d'une économie est d'employer au mieux des **ressources rares** (les ressources naturelles, le travail), et il vous expliquera ensuite que la « *Concurrence* » est le meilleur moyen d'y parvenir.

Il vous dirait exactement la même chose s'il vous disait, de façon plus technique, que la « *Concurrence* » est la meilleure façon d'obtenir une « **allocation optimale des ressources** », ces mêmes ressources dont a dit qu'elles étaient supposées rares. Ce qui concrètement veut dire que si une « vraie » concurrence existe sur les marchés de tous types (y compris le marché du travail), la société produira la plus grande quantité de biens possibles, avec le maximum de travail (d'emplois) possible, et que les producteurs (les entreprises) « sélectionnés » par le jeu concurrentiel seront ceux qui se « *débrouillent* » pour produire au coût le plus bas (les « *mieux disant* ») et, en face, que ceux qui achèteront les produits au prix du marché, les consommateurs notamment, ceux qui seront ainsi « sélectionnés », seront ceux pour lesquels la satisfaction procurée par l'acquisition de ces produits sera la plus forte.

Où l'on voit que la notion de « *Concurrence* » ne doit pas vous faire penser aux seules entreprises et, de façon plus générale à tous ceux qui ont un produit à « *offrir* ». **La « *Concurrence* » s'applique aussi aux demandeurs, aux acheteurs potentiels** d'un produit, qu'il s'agisse d'un bien ou d'un service. Dans une économie concurrentielle, vous êtes ainsi, en tant que consommateur potentiel d'un bien, en concurrence avec les autres consommateurs potentiels de ce même bien.

Où l'on voit aussi que si l'on applique cette vision des choses à tous les marchés, et en particulier au **marché du travail**, ce dernier sera **concurrentiel** en ce sens que, d'un côté, les entreprises sont en concurrence entre elles pour attirer la main-d'œuvre, et, d'un autre côté, les personnes désirant travailler sont en concurrence, entre elles toujours, pour décrocher l'emploi auquel elles aspirent.

Et si vous n'êtes pas convaincu par cette explication purement « littéraire », notre économiste « *normal* » se verra obligé de vous redire tout cela à l'aide de courbes et de graphiques, dont il est vrai qu'on ne peut nier, au moins, un certain nombre de vertus « pédagogiques ». Espérons que pour vous, lecteur, les explications données jusque là suffisent à vous faire comprendre l'essentiel du message.

C'est parce qu'ils ont tout cela en tête quand ils pensent à la « *Concurrence* » (ce qui, finalement, ne prend pas beaucoup de place dans un cerveau « normal »), que la plupart des économistes, de même que les Hauts Fonctionnaires des Institutions Internationales comme le FMI (Fonds Monétaire International, fief actuel de notre DSK national) ou la Banque Mondiale, que les représentants des Institutions européennes comme la Commission de Bruxelles, ou encore que les Gouverneurs des Banques Centrales (BCE en Europe, FED aux Etats-Unis, etc.), sont convaincus que la « *Concurrence* », pourvu qu'elle soit véritable, « *libre et non faussée* », est la meilleure manière d'organiser une économie nationale quelle qu'elle soit et où qu'elle se trouve à la surface de notre planète, et, au-delà, d'organiser l'économie mondiale tout entière.

D'où, en conséquence, l'idée de la « **supériorité** » de « ***l'économie de marché*** » sur toute autre forme d'organisation économique, à l'échelle des pays, de l'Europe et du Monde, pourvue que l'économie de marché soit réellement concurrentielle, et à condition, bien sûr, que l'objectif de nos économies soit, en amont, la production et la consommation de la plus grande quantité de biens et

de services possible, une production que nous souhaitons chaque année toujours plus élevée, autrement dit que l'objectif économique central de nos sociétés soit la « **croissance économique** ».

**Mais**, car il y a un « **gros Mais** », **aucun économiste depuis Adam Smith** (1776), philosophe écossais converti à l'Économie et présenté dans tous les Manuels du monde comme le Premier (rien à voir avec son prénom) « véritable » économiste moderne, aucun économiste donc, **et encore moins les économistes actuels, ne croient que cette « concurrence parfaite » puisse apparaître, comme cela, spontanément**, du libre jeu d'individus autorisés à n'en faire qu'à leur tête et motivés par leur seul intérêt personnel.

**Tout au contraire, l'immense majorité des économistes** convaincus de l'efficacité de cette « *concurrence parfaite* », l'immense majorité des économistes tout court donc, savent, écrivent, et disent, que **si on laisse-faire les individus, si on laisse faire « les marchés », on observera, spontanément, des comportements, des situations et des résultats qui se situent aux antipodes de cet idéal concurrentiel**. A savoir, dans le désordre :

- des **ententes** entre producteurs, histoire de contrôler leur marché en général, et les prix en particulier, « *sur le dos* » des consommateurs donc. En bref, des tricheurs. Exemple récent : la trilogie Bouygues, France Telecom, SFR sur les tarifs des communications téléphoniques.
- mais aussi pourquoi pas des ententes, plus ou moins explicites, entre acheteurs, histoire de faire pression sur les producteurs, afin d'obtenir un prix de vente le plus bas possible. Exemple : les « *Grandes Surfaces* » face aux « *petits producteurs* » auprès desquels elles se fournissent.
- des **coalitions** d'employeurs, ou d'employés, qui s'efforceront d'imposer leur loi sur les salaires, la durée et les conditions de travail, les plus forts l'emportant toujours, par définition, sur les plus faibles.
- des situations où entre offreurs et demandeurs, **l'information est mal partagée, concernant** en particulier **la qualité du produit échangé**. On sait que l'offreur en sait en réalité toujours plus que le demandeur sur la qualité et la fiabilité de son produit, et que spontanément, à moins qu'il ne s'agisse d'un « *Saint* », il aura tendance à dissimuler les éventuels défauts du bien qu'il essaie de vendre. Exemple classique : le marché des voitures d'occasion.
- des pratiques du type « **corporation** », où l'accès à certains métiers rend quasiment impossible à tous ceux qui le souhaiteraient d'exercer la profession de leur choix. Exemples : nécessité de payer une « licence » pour pouvoir entrer « *dans le métier* » ; « *numerus clausus* », qui fixe et limite le nombre de professionnels dans tel ou tel corps de métier.

C'est pourquoi tout économiste contemporain « *normal* » vous dira que spontanément, le « **Laissez-faire** », car on peut désormais l'appeler par son nom, **c'est, toujours, tricheries, fraudes, dissimulations, ententes malsaines**, etc., et à l'arrivée, **exploitation des plus faibles**, les « *dindons de la farce* », en l'occurrence les salariés et les consommateurs bien sûr, mais aussi, on ne le dit pas assez, les petits producteurs et les petites entreprises, « *grugés* », en amont, par gros qu'eux.

Il est donc clair que **dans l'esprit des économistes et des dirigeants des grandes Institutions Internationales, la « Concurrence » n'est pas le « Laissez-faire »**. Le « *Laissez-faire* » c'est bien la « *Loi de la jungle* » (Mooglie et Baloo en moins), la « *Loi du plus fort* », lequel est très souvent

un tricheur. Or le « *Laissez-faire* » c'est ce qui se produirait spontanément, on l'a dit, si justement, on laissait faire.

**Moralité** : Si l'on veut une authentique « *Concurrence* » il ne faut pas laisser faire les individus et « *les marchés* » !!! Et ne pas laisser faire cela a un nom, cela s'appelle « **Réglementer** ».

**La « *Concurrence* » nécessite donc, pour être effective, une intervention massive de L'Etat !** Car c'est à l'Etat que revient forcément le rôle de poser les règles du jeu vu qu'on ne peut pas décemment demander aux joueurs de le faire eux-mêmes, ce qui nous ferait retomber dans les affres du « *Laissez-faire* ».

Vous connaissez des tas d'exemples de réglementations qui contraignent, au quotidien, nos activités économiques, que l'on soit chef d'entreprise, banquier, assureur, salarié ou consommateur. Vous savez certainement, aussi, qu'ils y en a de plus en plus, à mesure que les années passent.

Ainsi : l'interdiction des ententes entre entreprises pour « *fixer* » un prix unique à tel ou tel produit, histoire de ne pas se faire, justement, concurrence ; le contrôle technique obligatoire pour les voitures d'occasion, afin que l'acheteur ait un minimum confiance dans ce que lui dit le vendeur quant à la qualité du véhicule ; le droit du travail et ses nombreuses règles ; les normes techniques imposées aux entreprises pour garantir aux produits qu'elles fabriquent et vendent une qualité et une sécurité minimales ; les normes écologiques, visant à protéger l'environnement ; des lois interdisant et condamnant toute forme de discrimination, à l'embauche notamment. Etc. Etc. Etc. La liste des Lois et Règles que l'Etat édicte pour faire en sorte qu'il y ait vraiment « *Concurrence* » est tellement longue que même le major de l'ENA (Ecole Nationale d'Administration) n'en connaît (le jour du concours) qu'une infime partie.

Et j'ai passé, tellement elles semblent évidentes, les Règles de base comme : « *Ton salarié tu ne fouetteras pas* », « *Ton employeur tu n'assommeras pas* » ; « *Le client devant toi à la caisse du magasin tu ne trucideras pas* » ; « *A ton vendeur le prix tu paieras* », ou encore « *Le bien d'autrui tu ne voleras pas* », entre autres.

**Sans une réglementation forte de l'Etat donc, ce serait le « *Laissez-faire* », assurément, mais la « *Concurrence* », jamais !** « *Concurrence* » au sens défini plus haut bien sûr, et que vous avez peut-être un peu oublié, vu la longueur du billet. Longueur qui, j'en conviens, impose une pause, avant la suite, dans le prochain billet. Que dis-je une pause, une bouffée d'oxygène. Une pause en un lieu où l'on ne risque pas de rencontrer des types comme Jacques Séguéla, car ils risqueraient d'y rayer leur Rolex, et, en conséquence, de rater leur vie. Et entre un [Walter Bonatti](#) et Séguéla, comme on dit, « *y a pas photo* ».

Publié il y a par [serenis cornelius](#)